

= 54^e 809

particuliers 1766

Lesdits gardes des magasins
de la Rejetelle par arrêt du Conseil
du Roy audevant et certifié qu'il n'en
est rien revenu contre M. Cadet,
ci bertrant de la porterie la somme
de cinquante quatre livres pour
avoir et les Employez prend
des huit aux travaux du port
à raison de trois livres par jour
de la part de la Rejetelle

de la Rejetelle le 20 mai 1766
Vu Signifié de la Rejetelle
SOLLIER

dit Vincennes
Charles Porcher, garde magasin
du Roi à Détroit. Fils de Claude
Cyprien Jacques.

Jacques Marie Picoté de Bellefleur
Chevalier de St Louis, comman
dant au Détroit

2G2508 40762

=105=

704

Je soussigné grand des magasins
du Roy accredité Certifie qu'il est
deu au dit magasin de la
Somme de cent cinq livres et leving
deux sols et six deniers qu'il a

Rejeté de son arriere de Louis

de la somme de six livres et six deniers
sans retour contre M. Laidet
d'iceux livres le quart et cinq

deniers le quart pour les loyers
des maisons de la dite Somme

de la somme de six livres et six deniers
le tout fait au depart le 27^e
Juin 1789.

M. Rigoulet de la dite Somme
→

2G 2508D 40761

Recherche a Helene ne pouvant
rien de ce qui a été lecture faite

Li